

Conditions de vente

Sauf indications contraires, les conditions de vente, ci-après, sont systématiquement applicables.

Validité

Nos offres sont valables pendant 30 jours calendaires.

Modifications

Toute modification fera l'objet d'une nouvelle offre.

Devises

Si les prix ne sont pas libellés en francs suisses, ils pourront être ajustés, si le taux de change entre le franc suisse et la monnaie dans laquelle est formulée l'offre varie de plus de 5% entre la date de l'offre et l'émission de la facture.

TVA

Les prix indiqués s'entendent toutes taxes incluses.

Païement des produits

Les factures sont payables à 30 jours net, la date de facture faisant foi.

En cas de rappel(s), une majoration (cumulable) de 5%, mais au minimum de CHF 20.-, sera appliquée.

Frais d'annulation des produits

Les frais d'annulation pour des produits se montent au prix convenu des produits commandés, plus 20% du montant encore en commande compris dans un contrat-cadre annuel. Si certains engagements ont été pris auprès de tiers, les coûts y relatifs (incluant les frais d'annulation) seront également facturés.

Délais de livraison

Les délais de livraison sont confirmés après réception de la commande.

Un retard dans la livraison ne donne au client ni le droit de se départir du contrat, ni celui de faire valoir des dommages et intérêts ou pénalités.

Le délai de livraison est prolongé automatiquement en cas de retard de livraison de produits commandés par Romedic SA à des tiers ou si le client est en retard dans l'exécution des travaux qui lui incombent.

Livraison

EXW (ex-works) selon "Incoterm 2000".

Les risques relatifs aux produits livrés sont transférés au client, lorsque les produits quittent les locaux Romedic SA.

Responsabilité

Romedic SA répond de la seule fabrication des produits commandés par le client, sur la base des spécifications écrites mutuellement acceptées. En aucun cas, Romedic SA ne répond du fonctionnement du produit final après

assemblage final ou toute autre manipulation effectuée par le client.

Le client prend seul la responsabilité du produit final et de sa conformité aux exigences réglementaires des différents pays, avant sa mise sur le marché.

Force majeure

Les cas de force majeure, qu'ils concernent Romedic SA ou un sous-traitant, libèrent Romedic SA de toute obligation contractuelle. Aucun dédommagement ne sera consenti à ce titre par Romedic SA. Sont considérés comme des cas de force majeure, outre les cas usuels reconnus par la jurisprudence, un défaut de matière première, l'arrêt imprévisible d'exploitation chez Romedic SA ou un sous-traitant, les difficultés et retards de transport, les grèves, etc.

Acceptation des produits livrés

Le client est tenu de vérifier les produits livrés et de signaler, par écrit, à Romedic SA, dans un délai de 14 jours calendaires, toute non-conformité. Le cas échéant, un retour de la marchandise livrée pourra être effectué, seulement après autorisation de Romedic SA. Après cette période de 14 jours, la livraison est considérée comme acceptée et le client renonce à ses droits de retour.

Garantie

Les produits livrés par Romedic SA sont garantis pour une période minimum de 6 mois, ou selon la durée applicable du produit, à partir de la date de livraison. Pendant la période de garantie, Romedic SA s'engage à réparer ou remplacer les produits qui ne correspondraient pas aux spécifications standard des produits, la notice d'utilisation du produit faisant foi. Toute autre prétention du client en relation avec des produits défectueux, notamment une prétention en réduction du prix, l'annulation du contrat ou tout dédommagement de quelque nature que ce soit, est exclue. La garantie est exclue, si le client a utilisé le produit de manière non conforme, l'a modifié ou l'a stocké de manière incorrecte.

Confidentialité

Romedic SA et le client sont tenus de garder confidentielles les informations échangées dans le cadre de leurs échanges commerciaux pour une durée de 2 ans.

Lieu et for d'exécution

Tout litige pouvant survenir, au sujet de l'interprétation ou de l'exécution du contrat conclu, sera porté devant les tribunaux compétents au siège de Romedic SA.

Droit applicable

Les rapports entre Romedic SA et le client sont soumis au droit suisse.